

Apprentissage abordable, impact durable : comment les REL et les partenariats permettent aux étudiants d'économiser de l'argent



ecampus
Ontario

financé par

Ontario



Introduction

Les ressources éducatives libres (REL) représentent une occasion de transformation pour l'enseignement supérieur, en offrant un accès gratuit à du matériel d'enseignement, d'apprentissage et de recherche de haute qualité. Les REL favorisent la conformité à l'accessibilité, l'équité dans l'accès au contenu et la pédagogie innovante grâce à l'attribution de licences libres et à la réduction des coûts d'accès. Toutefois, si l'utilisation des REL est gratuite pour les étudiants, leur création, leur adoption et leur maintien ne le sont pas. Les initiatives durables en matière de REL nécessitent un investissement en temps, en ressources et en collaboration entre les professeurs, le personnel, les administrateurs et les étudiants.

En reconnaissance de l'importance de l'accessibilité à l'éducation et des possibilités offertes par les REL, eCampusOntario a supervisé l'investissement de 70 millions de dollars du ministère des Collèges et Universités (MCU) de l'Ontario dans la Stratégie d'apprentissage virtuel (SAV) pour la période 2020-2024. Cette stratégie a permis d'accroître la capacité des établissements ontariens en matière des REL, de favoriser la collaboration dans l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur et comprenait 35 millions de dollars à la création de REL. Cet investissement continue à porter des fruits, avec des économies pour les étudiants dépassant les 26 millions de dollars, une collection croissante de plus de 1800 REL, des adoptions signalées par 18 411 pédagogues, et plus de 300 000 apprenants touchés en Ontario et au-delà. Grâce à l'investissement de la SAV, le rôle de l'Ontario en tant que chef de file de l'enseignement supérieur au Canada se poursuit, et les REL restent une priorité stratégique clé.

La Loi de 2024 pour renforcer la responsabilisation et les mesures de soutien aux étudiants du gouvernement de l'Ontario souligne la nécessité d'assurer la transparence des coûts de l'éducation pour les apprenants, en particulier des frais accessoires et du matériel requis, en mettant l'accent sur l'accessibilité financière et en visant à donner aux étudiants une vision plus claire des dépenses liées à leur éducation. En août 2024, le ministre du MCU a publié une note de service à l'intention de tous les présidents d'université et

de collège concernant la « Directive sur les coûts du matériel pédagogique en vertu de la Loi sur le ministère de la Formation, des Collèges et des Universités ». Dans cette note, il est demandé aux établissements d'encourager leur corps professoral à utiliser les REL « pour rendre l'éducation plus abordable pour les étudiants », avec une référence à la bibliothèque libre d'eCampusOntario. Dans ce cadre évolutif, les REL offrent un moyen puissant de relever les défis de l'accessibilité financière en réduisant ou en éliminant les coûts du matériel, en rendant les ressources de haute qualité accessibles à tous les étudiants et en favorisant les objectifs de transparence et d'équité dans l'ensemble du réseau d'enseignement postsecondaire de l'Ontario. Les avantages des REL pour les pédagogues et les étudiants sont significatifs. Il existe des défis à relever pour faire des REL un élément central du système éducatif, ainsi qu'une solution puissante : les partenariats entre les associations étudiantes et les établissements d'enseignement. Grâce à des efforts de collaboration, ces partenariats peuvent libérer tout le potentiel des REL, rendant l'éducation plus abordable et accessible à tous. eCampusOntario est prêt à soutenir ces initiatives en donnant accès à l'une des plus grandes collections de REL du Canada, à des outils de création puissants, à des occasions de perfectionnement professionnel et à des actions de défense des intérêts à l'échelle du secteur et à des modèles de pratique pour la mise en œuvre de partenariats visant à faciliter l'adoption et l'utilisation des REL.

Pourquoi les REL?

Les REL sont du matériel d'enseignement, d'apprentissage et de recherche librement accessible et publié sous une licence ouverte ou dans le domaine public. Ces ressources peuvent être adaptées et partagées en fonction de la licence, et contribuent à lever les obstacles financiers à l'accès à l'éducation.



Avantages des REL

Économies pour les étudiants : les REL réduisent la dépendance à l'égard de ressources coûteuses payées à l'utilisation, comme les manuels scolaires publiés traditionnellement, les ensembles de cours payants ou les systèmes de devoirs, ce qui rend l'enseignement supérieur plus abordable. Cela est particulièrement important dans les disciplines où le coût des manuels peut être prohibitif, et contribue à réduire les obstacles financiers à l'apprentissage.

Accessibilité et équité : les REL étant disponibles gratuitement en ligne, elles facilitent l'accès à des ressources éducatives de haute qualité, quels que soient la situation géographique, le statut socio-économique ou l'établissement de l'étudiant. Bien que nous reconnaissons que la fracture numérique constitue toujours un défi important pour certains étudiants, nous pensons que les REL contribuent à combler les écarts d'équité et à garantir que davantage d'étudiants ont les mêmes chances de réussite.

Personnalisation et flexibilité : sous réserve de la licence appliquée, les éducateurs peuvent adapter les REL aux besoins particuliers de leurs cours, en mettant à jour et en modifiant le contenu pour qu'il reste pertinent et conforme aux résultats du cours. Cette flexibilité encourage

le corps professoral à créer des expériences d'apprentissage plus personnalisées, plus accessibles et plus efficaces pour ses étudiants. Cela peut s'avérer particulièrement pertinent dans les domaines nouveaux et émergents, ou dans les situations où la réglementation professionnelle peut avoir changé.

Promotion de l'innovation dans l'enseignement : la nature ouverte des REL encourage la collaboration et l'innovation parmi les pédagogues, permettant le partage des ressources et des méthodes d'enseignement entre les établissements. Les professeurs peuvent s'appuyer sur le travail des autres, ce qui améliore la qualité globale du matériel pédagogique et favorise une culture de l'amélioration continue.

Augmentation de la rétention et de la réussite : certains étudiants, confrontés à des priorités financières concurrentes, décident de renoncer à l'achat de ressources éducatives. Les REL suppriment la nécessité de faire ce choix, en éliminant ou en réduisant le coût du matériel pédagogique. Lorsque les étudiants ont accès à toutes les ressources pédagogiques nécessaires dès le début d'un cours, ils sont plus susceptibles de rester motivés et de réussir sur le plan scolaire.

Cocréation de savoirs : les REL facilitent la création collaborative de ressources éducatives entre les étudiants et les éducateurs, en permettant aux apprenants de contribuer activement au contenu des cours. Ce processus de cocréation renforce la mobilisation des étudiants, améliore la pensée critique et crée du matériel d'apprentissage plus pertinent et personnalisé, favorisant ainsi un environnement d'apprentissage participatif.

Le défi des REL

Si l'utilisation des REL est gratuite pour les étudiants, leur création, leur adoption et leur maintien ne le sont pas. L'élaboration de REL de qualité ainsi que leur intégration dans les cours nécessitent beaucoup de temps, d'expertise et de ressources de la part des pédagogues et du personnel. De plus, le corps professoral et les étudiants ont besoin d'un accès permanent aux services de soutien, au perfectionnement professionnel et à la formation afin de mieux faire connaître les REL et d'en assurer l'adoption et la création avec succès. Ces activités, essentielles pour faire des REL un élément durable et efficace de l'éducation, exigent un investissement continu et l'élaboration de modèles de financement durables pour garantir leur viabilité et leur succès à long terme.

Répondre au défi

Une solution efficace pour relever les défis de la durabilité des REL consiste à favoriser les partenariats entre les associations étudiantes et les établissements. En travaillant ensemble, ces intervenants clés peuvent financer et planifier conjointement des initiatives qui soutiennent l'adoption, la création et la promotion des REL dans l'enseignement supérieur. Les efforts de collaboration pourraient comprendre l'offre de subventions pour l'adoption ou la création de REL, l'organisation d'événements de défense des intérêts, l'offre conjointe d'occasions de perfectionnement professionnel, la corédaction d'énoncés de politiques et la formation de comités d'orientation sur les REL pour superviser ces activités. Grâce à ces partenariats, les établissements et les associations étudiantes peuvent garantir le succès à long terme des REL, en rendant l'éducation plus abordable et plus accessible pour tous les étudiants.



Modèles de financement pour des ressources éducatives abordables

Au fur et à mesure que les initiatives de REL se développent, les établissements d'Amérique du Nord explorent une série de modèles de financement des REL à grande échelle, dans le but premier de réduire les coûts pour les étudiants. La gamme de modèles ci-dessous comprend des modèles qui sont entièrement alignés sur les principes ouverts (#1, #4) où les ressources sont libres d'utilisation à des modèles d'accessibilité (#2, #3) où les ressources éducatives sont offertes à des coûts significativement plus bas. Peu importe le modèle utilisé, la création de ressources avec des licences ouvertes aidera les établissements de l'ensemble du secteur à continuer à bénéficier des REL. Une série de modèles de financement potentiels, de l'ouvert à l'abordable, peuvent être mis à profit :

1. Financement du budget d'exploitation

Dans ce modèle, les fonds sont alloués à partir des budgets d'exploitation généraux de l'établissement ou de l'association étudiante, ou des deux. Ces ressources sont consacrées à des initiatives de REL élaborées conjointement, comme des subventions pour l'adoption et la création de REL, le perfectionnement professionnel pour les professeurs, le personnel et les étudiants, ainsi que des événements de défense des intérêts. Cette approche est flexible et relativement facile à planifier et à mettre en œuvre. Les budgets d'exploitation font l'objet d'une révision régulière, ce qui signifie que ce modèle se prête bien à une mise à jour régulière qui peut tirer parti d'excédents inattendus et de collaborations interdépartementales. En outre, ce modèle met l'accent sur la participation en ce sens que l'établissement et le syndicat étudiant gèrent conjointement les activités de REL, y compris l'allocation de fonds aux projets de REL.

L'Université Brock et l'Université McMaster sont deux exemples importants de partenariats entre établissements et associations étudiantes en Ontario. Le partenariat de l'Université Brock avec le syndicat étudiant de l'Université Brock, [Brock University Student Union \(BUSU\)](#), est un exemple de ce modèle. Dans le cadre de ce partenariat, l'établissement et le syndicat étudiant soutiennent financièrement le programme de subvention des ressources éducatives libres (REL). Grâce à ce programme, les pédagogues peuvent recevoir entre 500 et 1 500 dollars pour l'adoption et jusqu'à 6 000 dollars pour l'adaptation. Outre le soutien financier, BUSU participe également à des événements liés aux REL sur l'ensemble du campus, contribue à la collecte de données sur les REL par le biais d'enquêtes auprès des étudiants et soutient la recherche et la défense des intérêts avec les organisations étudiantes provinciales (OER Grant Program - Brock University Library). De même, [l'Université McMaster](#) s'associe à l'association des étudiants de l'Université McMaster pour financer conjointement des subventions de soutien aux REL qui varient entre 250 et 7 500 dollars en fonction de l'activité de REL, notamment l'adoption, l'adaptation, la création et l'examen par les pairs.

2. Modèles des frais accessoires

Soutenant les activités similaires de REL mentionnées ci-dessus, ce modèle d'abordabilité implique l'introduction d'un droit auxiliaire spécifique facturé aux étudiants chaque année universitaire, collecté de la même manière que d'autres droits tels que les droits d'activité, et facturé à tous les étudiants de l'établissement. Dans ce cas, les frais sont spécifiquement affectés à la création et au soutien des ressources éducatives. Comme pour les autres frais, ces frais auxiliaires peuvent faire l'objet d'une acceptation ou d'un refus, l'acceptation étant l'option la plus transparente et la plus centrée sur l'étudiant. La difficulté de cette approche réside dans le processus réglementaire nécessaire à l'établissement de nouveaux droits, ainsi que dans les préoccupations liées à l'augmentation des coûts pour les étudiants. Les coûts directs de l'enseignement supérieur pour les étudiants restent une question

controversée et un nouveau droit auxiliaire dédié peut être perçue de manière négative. Ces inconvénients peuvent être atténués par de vastes campagnes de sensibilisation soulignant les avantages à long terme du financement de la création de ressources éducatives, par une planification concertée incluant la contribution des établissements et des étudiants, et par la garantie d'un partage équitable des coûts entre les deux parties.

3. Initiatives de manuels alternatifs à faible coût :

Dans le cadre de ce modèle d'accessibilité, les frais de manuels sont inclus dans les frais de scolarité d'un cours et ne concernent que les étudiants qui s'inscrivent à ce cours. Cette approche consiste à exiger des frais minimes, généralement de l'ordre de 10 à 20 dollars, pour les cours qui exploitent les REL ou les ressources alternatives, plutôt que les prix plus élevés associés aux ressources créées commercialement. L'objectif est de réduire considérablement les coûts pour les apprenants et les frais perçus sont réinvestis dans les programmes de subvention des REL. Le [Kansas State University \(KSU\)](#) propose son initiative de manuels ouverts/alternatifs depuis 2013 et présente un retour sur investissement de 8:1. Le financement est assuré par une combinaison de dons publics et/ou de frais de cours. Pour chaque tranche de 1 000 dollars investis dans le programme, les étudiants ont économisé 8 000 dollars et ces retours se répètent d'année en

année. Ce modèle est facile à mettre en œuvre car il représente un coût de ressource et est facturé de la même manière que l'achat de matériel de cours. La distinction importante est que les revenus générés par les frais profitent directement aux apprenants et à l'établissement plutôt qu'aux éditeurs à but lucratif.

4. Dons du secteur privé

Les dons du secteur privé constituent un autre modèle potentiel de financement de la durabilité des REL. Les entreprises, les fondations et les organisations philanthropiques qui souhaitent soutenir l'éducation peuvent apporter des contributions financières pour aider à développer, adopter et maintenir les initiatives en matière de REL. Cette approche peut s'aligner sur les objectifs de responsabilité sociale des entreprises (RSE), permettant aux organisations privées d'investir dans la réduction des coûts de l'éducation et l'amélioration de l'accès pour les étudiants.

Les dons du secteur privé peuvent soutenir une série d'activités, notamment des subventions pour la création de REL, des programmes de développement professionnel et des initiatives de promotion de l'utilisation des ressources libres. En retour, les donateurs bénéficient d'une visibilité au sein de la communauté éducative et ont la possibilité de démontrer leur engagement en faveur de la réussite des étudiants et de l'accessibilité financière.



Aux États-Unis, la [Fondation Hewlett](#), qui soutient les REL depuis 2002, est un exemple frappant de ce modèle. Sa stratégie d'octroi de subventions associe l'accès à des ressources éducatives gratuites et adaptables au développement professionnel des pédagogues. En démocratisant et en personnalisant l'apprentissage, les investissements de Hewlett ont dynamisé les salles de classe et renforcé la pédagogie à travers les États-Unis.

Plus près de nous, [Staebler Insurance](#) a fait un don de 100 000 dollars à l'OER Fellows Grant de l'Université de Waterloo. Ce don permet d'octroyer des subventions allant jusqu'à 5 000 dollars à des pédagogues pour le développement de REL, réduisant ainsi les coûts matériels pour les étudiants et aidant les pédagogues à créer des ressources spécifiques à leurs cours. Ce partenariat démontre la capacité des dons privés à rendre l'éducation plus abordable et accessible ([Celebrating a Gift to the University of Waterloo for Open Education Resources - Staebler Insurance](#)).

Bien que ce modèle puisse nécessiter l'établissement de relations permanentes et une démonstration claire de l'impact des dons, il offre une source de financement durable qui peut compléter les investissements des établissements et des associations d'étudiants, amplifiant ainsi l'impact à long terme des REL.

Chaque modèle présente des avantages et des défis distincts, et une réflexion approfondie est nécessaire pour assurer un soutien durable aux efforts de réduction des coûts des ressources éducatives qui profitent aux étudiants et aux pédagogues. Ces modèles sont présentés pour aider les institutions et les partenaires internes à entamer des conversations.

Avoir du succès et de l'impact

Prioriser la communication ouverte :

Une base solide commence par une communication claire et ouverte où toutes les parties, y compris les associations étudiantes et les établissements, ont une voix égale. Les partenaires doivent collaborer à l'objectif commun de soutenir et d'élargir les initiatives de REL dans l'ensemble de l'établissement.

Élaborer en collaboration un cadre

politique : Il s'agit d'établir un cadre politique qui formalise le partenariat, définit les rôles de chaque partenaire et reconnaît les objectifs communs de l'élargissement de l'adoption et de la création de REL. Ce cadre devrait également souligner l'importance de l'éducation ouverte au sein de l'établissement, en guidant toutes les activités futures. Par exemple, le [Collège Fanshawe](#) a mis en œuvre sa politique d'éducation ouverte à compter du 1er septembre 2024, qui reconnaît l'éducation ouverte dans le cadre plus large de la politique de l'établissement. La politique de l'établissement mentionne le studio de REL de Fanshawe, l'impact que les REL peuvent avoir sur les expériences des apprenants et l'importance du suivi des données.

Cibler les domaines d'investissement

à fort impact : Dès le début, il importe de se concentrer sur les domaines où les investissements dans les REL auront le plus d'impact. Les cours ayant un haut taux d'inscription et dont le coût des manuels scolaires est élevé sont des cibles privilégiées, car ils présentent le meilleur rendement des investissements grâce aux économies substantielles réalisées par les étudiants.

Élargir le partenariat pour une plus grande

portée : Il faut amplifier l'impact du partenariat en explorant les possibilités de collaboration avec d'autres établissements et leurs associations étudiantes. L'élargissement du partenariat peut renforcer le partage des ressources, la défense collective des intérêts et les efforts d'adoption des REL à plus grande échelle.

Mesurer l'impact et suivre le succès :

La collecte de données et la mesure de l'impact sont la clé du succès à long terme. Il s'agit de mettre en place des systèmes de suivi des statistiques telles que le nombre d'adoptions de REL, les économies réalisées par les étudiants, les apprenants concernés et les sections de cours utilisant des REL. L'évaluation régulière de ces paramètres contribuera à pérenniser l'initiative. Le développement de points centraux dans votre établissement pour collecter les détails et les données sur l'utilisation des REL peut contribuer à assurer un effort coordonné qui fait passer les REL du niveau de l'instructeur individuel au niveau de l'établissement, dont l'impact est encore plus important. Le personnel de la bibliothèque et du centre d'enseignement et d'apprentissage peut faciliter la collecte de données et partager l'impact des REL de votre établissement avec le secteur de l'enseignement supérieur en général, par le biais d'un rapport global à eCampusOntario. À ce jour, la Bibliothèque libre a fait état de plus de 26 millions de dollars d'économies d'apprentissage et de l'impact sur 303 577 apprenants dans plus de 50 000 sections de cours. Ces efforts amplifient la contribution positive des REL à l'accessibilité financière des étudiants, encouragent une utilisation plus large des REL et établissent une proposition de valeur qui peut conduire à un financement accru des REL par diverses sources. En dehors de l'Ontario, nous avons un exemple

d'initiative sectorielle à grande échelle avec [Affordable Learning Georgia](#). Ce programme suit et soutient les REL au niveau de l'État depuis plus de dix ans et fait état de 173 millions de dollars d'économies pour les étudiants, de 1,3 million d'étudiants touchés et de plus de 600 projets d'apprentissage abordable soutenus. Le retour sur investissement est suivi grâce à des rapports qui fournissent des tableaux de bord accessibles au public et qui démontrent l'impact considérable de cette initiative.

Notation des cours :

Les établissements devraient envisager d'indiquer clairement le coût du matériel pédagogique au moment de l'inscription par le biais de la notation des cours ("course marking" en anglais), une pratique qui consiste à marquer des cours avec des désignations de bas coût, sans coût, ou avec REL pour indiquer le coût anticipé du matériel de cours. La recherche a démontré que les étudiants prennent leurs décisions d'inscription, en partie, en fonction du coût anticipé du matériel pédagogique. Le fait d'indiquer clairement ce coût dans le système d'inscription ne favorise pas seulement l'inscription aux cours, mais est également conforme à la directive sur le coût du matériel pédagogique prévue par la loi sur le ministère de la formation, des collèges et des universités. La transparence supplémentaire qu'apporte la notation des cours peut fournir des



informations sur l'utilisation des REL dans l'ensemble de l'établissement et du secteur, ce qui facilite la prise de décision pour les étudiants et les établissements. Ceci s'agit d'un domaine de travail qui évolue.

Créer une communauté et partager les réussites : Il est essentiel d'encourager une communauté des REL forte pour amplifier l'impact de son partenariat. On peut y arriver en organisant régulièrement des événements, des ateliers et des réseaux d'échange de pratiques qui réunissent tous les intervenants de l'établissement, y compris les étudiants, les professeurs, les bibliothécaires, les services aux étudiants, les centres d'enseignement et d'apprentissage et l'administration. En s'adressant à tous, le partenariat peut créer une large base de soutien, permettre d'échanger les réussites et construire un réseau qui favorise la croissance continue et la durabilité des initiatives en matière de REL. Cela peut ouvrir des discussions au sein des établissements pour que les principales parties prenantes internes soutiennent le travail sur les REL en apportant un financement équivalent par le biais d'une dotation en personnel (par exemple, la libération de cours pour que les professeurs puissent créer des REL). Cette mobilisation collective garantit une approche collaborative pour faire des REL un élément central de la mission éducative de l'établissement. Par exemple, l'association des étudiants de McMaster (McMaster Student Union) a organisé une journée entière de manifestations sur les REL en septembre 2024 et a invité eCampusOntario et d'autres à partager des informations sur les REL par le biais de tables d'information et de présentations.

Veiller à la mise en place de soutiens aux établissements : La création d'une REL peut être une tâche complexe qui nécessite un développement professionnel, la consultation d'experts sur la sélection des licences, l'accès à des outils de création, un soutien à la conception pédagogique, un examen de l'accessibilité, et bien plus encore. Les établissements doivent examiner attentivement l'infrastructure qu'ils ont mise en place pour soutenir ces diverses activités. Les modèles de financement évoqués ici peuvent jouer un rôle important dans la mise en place de ce système de soutien et contribuer à faire entendre la voix des pédagogues et des étudiants. Un exemple clé en Ontario est le [studio REL](#) du collège Fanshawe. Grâce à cette initiative, les projets de REL bénéficient d'un soutien pour la révision, la recherche, le respect des droits d'auteur, la conception graphique, la création multimédia, la conception pédagogique et la publication. La durabilité du réseau de soutien de l'institution est assurée par l'inclusion de l'étude de conception des REL dans la politique d'éducation ouverte de Fanshawe. Ces studios de conception peuvent également offrir des possibilités d'emploi intéressantes aux étudiants qui participent activement aux REL.

Soutien d'eCampusOntario

eCampusOntario est là pour aider les associations étudiantes et les établissements à favoriser des partenariats et des activités de REL efficaces de plusieurs façons.



1. Accès à une collection grandissante de REL

La collection de notre Bibliothèque libre, qui continue de s'enrichir grâce aux contributions des éducateurs de l'Ontario, est l'une des plus importantes du Canada. Ce référentiel gratuit amplifie l'impact des REL créées par nos établissements membres, en mettant à la disposition de tous des ressources éducatives de haute qualité.

2. Outils de création de REL

Nous fournissons de puissants outils de création de REL tels que Pressbooks et studio H5P, avec un accès gratuit aux établissements postsecondaires de l'Ontario, permettant ainsi aux éducateurs et aux étudiants de créer du matériel d'apprentissage attrayant et interactif.

3. Occasions de perfectionnement professionnel

Notre micro-titre de compétences Maîtriser l'éducation ouverte offre une formation de base sur la création, l'adoption, l'octroi de licences, l'accessibilité et bien plus encore en matière de REL, permettant aux éducateurs et aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir dans le domaine de l'éducation ouverte.

4. Conseils et soutien des bibliothécaires des REL

Notre équipe de bibliothécaires est là pour aider les éducateurs à trouver des REL qui répondent à leurs besoins, à établir des liens avec d'autres éducateurs dans toute la province et à fournir une assistance individuelle pour l'utilisation des outils de création de REL.

5. Production de rapports sur les impacts à l'échelle du secteur

Nous suivons les données relatives à l'adoption et à l'impact des REL dans l'ensemble du secteur, en produisant des rapports sur des paramètres tels que les économies réalisées par les étudiants, le taux d'adoption et les apprenants touchés. Les établissements peuvent tirer parti de notre processus de production de rapports pour démontrer l'impact à grande échelle de leurs initiatives en matière de REL.

6. Défense des intérêts et réunion du secteur

eCampusOntario joue un rôle clé dans la défense des REL à l'échelle du secteur, et est la seule organisation capable de rassembler l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur en Ontario. Nous rassemblons divers intervenants autour de la

cause de l'éducation ouverte : pédagogues, établissements d'enseignement, associations étudiantes et décideurs politiques. Par l'intermédiaire de webinaires, de bulletins d'information et de conférences, nous facilitons la collaboration, communiquons les expériences réussies et promovons les meilleures pratiques afin d'inspirer l'action collective.

7. Développer les efforts à l'échelle de la province

Tout au long de ce rapport, nous avons mis en lumière plusieurs initiatives clés en cours dans le secteur de l'enseignement supérieur de l'Ontario. Il s'agit notamment des partenariats entre les établissements et les syndicats étudiants de l'Université Brock et de l'Université McMaster, du nouveau cadre stratégique mis en place au Collège Fanshawe et de son studio de conception de REL (OER Design Studio) qui offre un soutien continu aux pédagogues et aux apprenants. eCampusOntario peut contribuer à amplifier l'impact de ces initiatives et d'autres initiatives importantes de REL en cours dans l'ensemble de l'Ontario. eCampusOntario peut réunir le secteur et concevoir conjointement des technologies et des approches en Ontario par le biais d'initiatives stratégiques qui renforcent la capacité à long terme du secteur .

Résumé

Les ressources éducatives libres (REL) sont un outil essentiel pour rendre l'éducation abordable, promouvoir l'équité et favoriser l'innovation dans le secteur de l'enseignement supérieur de l'Ontario. Cependant, la viabilité des REL exige des investissements, une collaboration et des partenariats stratégiques continus entre les établissements et les associations étudiantes. Ces partenariats permettent non seulement de libérer tout le potentiel des REL, mais aussi de s'aligner sur les objectifs de la Loi de 2024 sur le renforcement de la responsabilité et du soutien aux étudiants et sur la directive du ministre visant à encourager l'adoption des REL. Il est essentiel que les établissements apportent le soutien nécessaire aux REL par le biais des diverses recommandations présentées dans ce rapport, qu'il s'agisse d'élaborer des politiques et des modèles de financement ou d'encourager les communautés de pratique. Ce faisant, les établissements peuvent améliorer l'accessibilité financière, accroître l'accès à des ressources de haute qualité et favoriser la réussite scolaire des étudiants tout en s'alignant sur les objectifs de la directive. eCampusOntario soutient activement ces efforts par le biais de ressources, d'outils et de plaidoyers, contribuant ainsi à bâtir un avenir plus solide et plus inclusif pour le système d'enseignement postsecondaire de l'Ontario.

Resources

- Clinton, V., & Khan, S. (2019). Efficacy of Open Textbook Adoption on Learning Performance and Course Withdrawal Rates: A Meta-Analysis. *AERA Open*, 5(3), 1-20. doi:10.1177/2332858419872212 * uniquement disponible en anglais
- OER: A Field Guide for Academic Librarians. <https://boisestate.pressbooks.pub/oer-field-guide/front-matter/title-page/> * uniquement disponible en anglais
- Sur la voie de l'ouverture : Rapport sur la capacité des établissements postsecondaires de l'Ontario à soutenir les pratiques éducatives libres
- The OER Starter Kit for Program Managers. <https://opentextbooks.uregina.ca/oerstarterkitpm/chapter/chapter-20-sustaining-oer-projects/> * uniquement disponible en anglais
- Tlili, A., Garzon, J., Salha, S., Huang, R., Xu, L., Burgos, D., Denden, M., Farrell, O., Farrow, R., Bozkurt, A., Amiel, T., McGreal, R. López-Serrano, A., Wiley, D. (2023). Are open educational resources (OER) and practices (OEP) effective in improving learning achievement? A meta-analysis and research synthesis. *International Journal of Educational Technology in Higher Education*, 1-24. doi:10.1186/s41239-023-00424-3 * uniquement disponible en anglais
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (25 novembre 2019). Recommandations sur les ressources éducatives libres (REL). Extrait de <https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/recommendation-open-educational-resources-oer>
- SPARC. (n.d.). Examining Automatic Textbook Billing. Extrait de <https://sparcopen.org/our-work/automatic-textbook-billing/> * uniquement disponible en anglais